

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/ENERCOOP-l-electricite-d-origine-renouvelable,111.html>

ENERCOOP : l'électricité d'origine renouvelable

- Consommer responsable -



Date de mise en ligne : mercredi 15 mars 2006

Description :

ENERCOOP est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif en cours de montage. Son but ? Offrir à tous ceux qui le souhaitent, particuliers, entreprises, collectivités, associations, la possibilité concrète d'assainir sa consommation d'électricité : passer à 100% d'électricité d'origine renouvelable !

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous

droits réservés

Depuis 2004, les professionnels (commerçants, associations, PME, artisans, collectivités...) ont la possibilité de choisir leur fournisseur d'électricité. Ce que l'on sait moins, c'est que les particuliers pourront faire de même à partir du 1er Juillet 2007. Se posera alors la question de prolonger ou non son abonnement auprès de l'opérateur historique.

Parmi toutes les offres commerciales qui se multiplient peu à peu, l'initiative de la coopérative ENERCOOP entend se démarquer de la concurrence par la qualité environnementale de son offre unique d'électricité d'origine renouvelable.

ENERCOOP est une [Société Coopérative d'Intérêt Collectif](#). Ces structures nées en 2002, ont vocation à produire des biens ou services qui répondent aux besoins collectifs d'un territoire par la meilleure mobilisation possible de ses ressources économiques et sociales et doivent être un modèle de pratique de dialogue, de débat démocratique, de formation à la citoyenneté et de prise de décision collective. D'ailleurs, dans la SCIC, chaque sociétaire est détenteur d'une voix et d'une seule, quel que soit le montant de son apport financier. Ne devient pas pourtant SCIC qui veut : un agrément préfectoral est indispensable. ENERCOOP a franchi cette étape avec succès quelques mois seulement après sa création.

Intéressante encore est l'organisation de la coopérative où se retrouvent à même enseigne producteurs et consommateurs d'électricité. Enercoop achète directement l'électricité aux producteurs pour la revendre aux consommateurs en se portant garant de la traçabilité : les uns consomment ce qui est produit par les autres en complète transparence. A terme, pourquoi ne pas envisager que chaque consommateur devienne à son tour producteur, par exemple en installant des panneaux solaires sur leur toit ?

La société devrait commencer sa production dès septembre 2006. Un projet éolien ainsi qu'une centrale hydroélectrique sont d'ores et déjà en cours de montage.

Au 15 février 2006, Enercoop compte 320 sociétaires, parmi lesquels les associations et PME suivantes : Les Amis de la Terre, Agir pour l'Environnement, Biocoop, le Cler, Garrigue, Greenpeace, La Nef, Le Réseau Sortir du Nucléaire...

Post-scriptum :

Contactez l'équipe d'ENERCOOP :

11, rue des Réglises 75020 Paris

Tél : 01.73.02.69.25 - Fax:01.44.64.02.00